

Du 28 septembre
au 4 octobre 2012

Politiques éducatives concertées

Un enjeu de développement territorial pour l'Ariège

Lundi 24 septembre, huit communautés de communes ariégeoises (1) ont signé, au Centre universitaire de l'Ariège, à Foix, une convention territoriale qui leur permettra de valoriser leur projet éducatif, leurs actions en direction des enfants et adolescents. Ces premières signatures marquent une nouvelle étape d'un partenariat entre les territoires et les institutions (Conseil général, Education nationale, CAF, DDCSPP) et les Fédérations d'éducation populaire (Francas, PEP, Ligue de l'Enseignement, OCCE, LEC, Léo-Lagrange, foyers ruraux) qui accompagnent conjointement le développement de politiques éducatives concertées sur le département. L'objectif est d'amener chaque communauté de communes à inscrire la qualité des actions en direction de la jeunesse comme une priorité, de la définir comme un enjeu de développement local. Ces actions trouvent leur cohérence et contribuent à la réussite éducative dans cette logique de concertation avec l'ensemble des intervenants : quand le centre de loisirs et l'école travaillent ensemble, quand les parents sont associés au fonctionnement de la crèche, quand les jeunes

sont impliqués dans les conseils d'administration des associations et dans les conseils municipaux, quand les enfants et les personnes âgées s'impliquent ensemble autour d'un jardin collectif... Les différents partenaires ont dessiné cette concertation à l'échelle du département. Le 24 septembre, ils ont été à ce titre signataires d'un schéma départemental constitutif de «Territoires éducatifs». A 19 heures, ces signatures ont été suivies d'une conférence sur le thème du partenariat éducatif, animée par Claude Escot, professeur des écoles, formateur en sciences de l'éducation et membre du conseil scientifique des Francas au niveau national. Il abordera la question sous un angle très pratique : pourquoi est-il nécessaire d'agir ensemble et comment faire? Renseignements auprès de la Mission partenariale d'accompagnement des politiques éducatives locales : tél. 05.61.02.06.47 / courriel : [territoireseducatifs\(at\)lalligues09.org](mailto:territoireseducatifs(at)lalligues09.org) (1) Les communautés de communes du Canton d'Oust, du Séronais, du Bas Couserans, du Canton de Massat, d'Auzat et Vicdessos, du Pays de Tarascon, du Canton de Varilhès et du Pays de Mirepoix.